

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

### ABONNEMENT.

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33;  
A. EWIG,  
Rue Taibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,  
10 Mai 1878.

## Chronique générale.

Hier, à la Chambre, interpellation de M. Dréolle, réponse de M. Waddington.

M. Dréolle se déclare satisfait des déclarations données par le ministre des affaires étrangères sur la politique de paix et de neutralité du gouvernement.

Après un vif incident sur les responsabilités rétrospectives de l'Empire et des gauches, à propos de la dernière guerre, la clôture est prononcée.

La Chambre procède à l'examen de l'élection de M. J. Amigues.

Au Sénat, la discussion par articles s'ouvre sur le projet relatif aux chemins de fer.

M. Caillaux développe un amendement, tendant à assurer la cession gratuite et sans condition par les départements des lignes à incorporer dans le réseau d'intérêt général.

Le Constitutionnel croit pouvoir annoncer que le gouvernement a résolu de donner une grande fête nationale vers le 15 ou le 20 juin, à laquelle assisteraient les souverains attendus.

Les membres de la gauche républicaine ont décidé, dit-on, de hâter le jour de la séparation de la Chambre. On parle de faire cette séparation au 25 mai.

La durée de la session devant, aux termes de la Constitution, durer cinq mois au moins, et l'ouverture ayant eu lieu le 8 janvier, le délai légal expirerait le 8 juin. A partir de cette dernière date, le Maréchal

pourra proroger les Chambres par un décret fixant l'époque de l'ouverture de la session suivante.

C'est pour ces motifs et afin d'éviter une prorogation que les républicains de la Chambre songent à se séparer prématurément, afin de rester maîtres de se réunir quand bon leur semblera, sur simple convocation de M. Grévy, président de la Chambre.

On assure que le conseil municipal de Paris a l'intention d'offrir une grande fête aux municipalités des principales villes de France et de l'étranger.

Cette fête aurait lieu le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille.

De cette façon, nos conseillers municipaux feraient d'une pierre deux coups : ils célébreraient un anniversaire républicain par une cérémonie en l'honneur de la fédération universelle.

Quelle sera l'attitude du gouvernement devant cette manifestation de communiards ?

Ce sera le sujet de curieuses observations.

Mardi, à la séance du conseil municipal de Marseille, M. Benistant a déposé une proposition signée par vingt-six conseillers, tendant à l'émission d'un vœu en faveur de l'amnistie pleine et entière.

Le maire a déclaré que cette proposition étant politique, il ne pouvait pas en autoriser la discussion.

Une délégation d'académiciens est allée présenter au Maréchal le nouveau dictionnaire, augmenté, comme on sait, de nombreux néologismes.

Le Maréchal ayant pris le livre pour le feuilleter, celui-ci, assure-t-on, s'est ouvert de lui-même au mot *lâcheur*.

Dans les départements que n'ont point encore visité les délégations de la commission d'enquête, on a provoqué des demandes plus ou moins nombreuses tendant à obtenir la visite des commissaires. En conséquence, il faut s'attendre à la désignation de nouvelles sous-commissions et à des excursions inquisitoriales dans toutes les régions jusqu'ici épargnées.

La commission d'enquête électorale a définitivement résolu, dit-on, d'ajourner son rapport d'ensemble à la session de novembre.

Il paraît également convenu, parmi les membres de la majorité, que la mise en accusation des ministres du 16 mai sera proposée dans la 1<sup>re</sup> quinzaine de décembre, de façon à être votée avant la fin de l'année.

Le mouvement des étrangers vers Paris a été réellement considérable jusqu'à l'ouverture de l'Exposition. Actuellement, il tend à se ralentir. On n'a pas besoin de chercher bien loin les motifs et l'explication de ce phénomène. Les premiers arrivés ont adressé dans leurs pays de telles appréciations, provoquées par les exigences des aubergistes, des restaurateurs et autres traitants, que ceux qui allaient partir ont été pris de réflexions prudentes, dont le résultat sera probablement d'éviter à la capitale l'immense encombrement sur lequel on spéculait. L'étranger viendra, mais en se donnant le tour et en prenant ses précautions.

Ceci est particulièrement visible du côté de MM. les Anglais qui, après quelques jours d'enthousiasme, sont redevenus presque froids.

Les Polonais, qui s'étaient rendus à Londres pour sonder les dispositions du cabinet britannique, ont été invités à se tenir tranquilles. L'Angleterre ne veut prendre vis-à-vis d'eux aucun engagement, même

pour le cas où elle enverrait une escadre dans la Baltique. Toutefois, le ministère de la guerre à Londres enrôle beaucoup de Polonais comme interprètes, autant pour la flotte que pour les troupes de débarquement.

Après tant de contradictions de tous côtés, si les mauvaises nouvelles n'impressionnent plus, l'incertitude ne continue pas moins à persister. C'est au point que nos chefs de maison commencent indistinctement aux vendeurs et aux acheteurs d'user de circonspection et d'alléger leur situation financière.

Personne ne saurait établir sur quoi se basent les appréciations financières du jour, chaque spéculateur courant après le moindre souffle politique ou la plus légère indication fugitive.... Qu'en résulte-t-il ? Les vendeurs disparaissent comme par enchantement et il ne reste plus d'acheteurs !... C'est le cas de dire : le combat finit faute de combattants !

Nous lisons dans l'Assemblée nationale :

« Le discours du prince de Galles au banquet de l'Exposition est un événement qui va mettre en émoi toute la diplomatie européenne.

» Il causera une vive surprise au grand chancelier d'Allemagne, qui, depuis la fièvre de son HERPES ZONA, a souvent des cauchemars et voit s'écrouler, en rêve, l'édifice de l'empire prussien, construit par lui avec un bonheur jusqu'à ce jour si constant.

» Il faut cependant faire dans ce discours la part de la courtoisie de l'hôte royal de la France et reconnaître que le haut rang de l'héritier de la couronne d'Angleterre n'engage point officiellement dans cette circonstance la politique du gouvernement anglais.

» Le prince de Galles a toujours aimé la France et il y est sincèrement aimé ; mais les sympathies qu'il a toujours témoignées à notre pays, celles qu'il lui témoigne encore, ne sauraient donner le droit d'affirmer que M. Waddington et lord Salisbury ont

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## L'HOMME-BALCON

(Suite.)

### IX.

Dans lequel on s'étonne qu'un homme auquel on a coupé les vivres puisse se porter très-bien.

M. Piémont avait pris possession du balcon, du jour où il avait enfermé dans le salon le soi-disant séducteur.

C'est à dater de ce moment que les habitants de l'avenue Trudaine purent le voir veiller devant les deux dernières fenêtres de droite. Il avait clos et cadenassé les volets au dehors ; il les avait réunis à l'aide de planchettes qu'il avait clouées sur les deux battants. De plus il avait cloué le tout sur la fenêtre, partout où il y avait du bois.

C'était une barricade sérieuse ; cependant le prisonnier pouvait casser les carreaux, peut-être même parvenir à ouvrir la fenêtre.

Restaient, il est vrai, les volets solidement attachés ; mais le désespoir centuple les forces. M. Piémont était persuadé qu'il ne briserait jamais cette barrière ; pour plus de sûreté, toutefois, il restait là, prêt à défendre sa barricade.

Il ne la quittait que quelques minutes, à l'heure des repas et à la nuit tombante, mais alors il organisait à toutes les fenêtres à l'intérieur des travaux identiques, de telle sorte que si, par impossible, le prisonnier se fût échappé, il eût été traqué sur le balcon.

Maintenant, que regardait M. Piémont de là-haut sur le trottoir ? Pourquoi son œil interrogeait-il tous les allants et venants ?

Je puis répondre avec certitude à cette question si discutée dans l'avenue Trudaine, maintenant que j'ai pu causer avec M. Piémont, durant le deuxième entr'acte.

Il surveillait la porte de sa maison. Il notait avec soin ceux qui montaient et ceux qui descendaient ; et parmi ces derniers, il avait peur de trouver le visage de son prisonnier, parce qu'il savait d'expérience que rien n'est impossible à une femme pour sauver l'homme qu'elle aime.

Dès qu'il voyait entrer dans sa maison quelqu'un d'inconnu ou de suspect, il courait à sa porte d'entrée, la fermait à clef, et si l'on sonnait, il était là pour répondre.

Cette surveillance extraordinaire qu'il exerçait

sur les habitués de la maison n° 113 venait de ce que le prisonnier ne paraissait pas disposé le moins de monde à mourir.

Au bout de quelque temps, il l'entendait remuer, aller et venir encore dans le salon, et s'il collait son oreille aux volets, il l'entendait même fredonner.

Qui donc pouvait lui procurer des vivres ? Ce n'était pas Eudoxie : il la confinait presque continuellement dans sa chambre ; et, en outre, il savait ce qu'il entraient par jour de comestibles dans sa maison.

Evidemment Daniel avait des complices au dehors. Parmi les gens qui montaient et descendaient, il y en avait qui devaient en savoir quelque chose. Aussi M. Piémont les inspectait-il, les étudiait-il, mais en vain ; il ne parvenait pas à découvrir le pourvoyeur de la bouche de son prisonnier.

Et pour cause.

### X.

Dans lequel on voit que la manne tombe encore du ciel.

Durant plusieurs jours, François s'était nourri de bouillon et de vin soufflés par madame Piémont.

Cette dernière, comme je vous l'ai dit, lui soufflait aussi des baisers ; bien qu'il en fût extrêmement

flatté, il les trouvait peu nourrissants, et il eût préféré, le profane, quelques beefsteacks saignants.

Il commençait même à trouver sa situation désagréable, je dirai même (la vérité l'exige, mesdames) nauséabonde ; car vous n'avez pas oublié que le pauvre diable n'avait qu'une pièce. Il se serait habitué à ce dernier inconvénient, s'il avait eu sous la dent quelques bonnes tranches de viande, car, en fin de compte, il était et restait chez son maître, ce qui, pour lui, était le synonyme de bonheur. Mais rien que du bouillon, un peu de vin et des baisers, cela n'était guère suffisant pour un gaillard de sa trempe, et toute sa force s'en allait ; c'est à peine s'il pouvait marcher.

Le quatrième ou le cinquième jour (je ne sais plus au juste et je ne me prononce pas, je m'en informerai prochainement), le quatrième ou le cinquième jour, le bouillon vint à manquer, le vin de même, les baisers de même, madame Piémont ne parut pas.

Le pauvre garçon l'attendit en vain, en proie aux déchirements de la faim ; un deuxième jour se passa, un troisième, elle ne parut toujours pas.

Le malheureux ne remua plus. Il était anéanti. Une souffrance aiguë lui tordait l'estomac.

Allait-il mourir comme un chien dans ce salon, lui qui ne se souvenait pas d'avoir jamais fait de mal à personne ?

Après tout, il s'appelait François et non pas



signé un nouveau traité secret comme celui du 15 avril 1856.

» Ces mêmes sympathies existaient déjà en 1870, et cependant l'Angleterre a cru devoir alors s'abstenir et nous laisser supporter seuls le poids de la guerre et les conséquences de l'infériorité de nos forces contre la Prusse et toute l'Allemagne coalisées.

» Il nous est donc impossible de considérer dès à présent comme accomplie la nouvelle alliance anglo-française; mais nous croyons que le terrain est parfaitement préparé, que le désir de cette alliance est très-vif dans le cabinet de Saint-James, et qu'il ne faudrait ni de grands efforts ni de trop grandes dépenses d'habileté diplomatique pour la cimenter dans les conditions les plus avantageuses pour notre sécurité présente et pour nos intérêts futurs.

» Jamais peut-être l'alliance française n'a été plus utile à la réalisation des plans de l'Angleterre et plus redoutable aux ennemis avoués et secrets que l'Angleterre s'apprete à combattre.

» La République pourrait bien dire, à ce sujet, que le ciel la favorise, et qu'il est de son côté contre le retour de la Monarchie, puisqu'il lui donne une si magnifique occasion de relever la France de ses désastres et de lui rendre son ancien prestige parmi les nations.....»

Naturellement M. de la Valette en conclut que la France doit prendre fait et cause pour l'Angleterre; mais l'Union ne partage pas cette manière de voir.

Voici à ce sujet comment s'exprime M. Poujoulat :

« Nous avons signalé la tendance imprudente de nos feuilles gouvernementales à prendre parti pour l'Angleterre dans les questions qui s'agitent; l'exécution de ce mot d'ordre a frappé tous les hommes clairvoyants au dedans et au dehors. La presse anglaise encourage ce mouvement, et ne ménage pas les compliments à l'adresse de notre pays. Les exposants anglais sont nombreux, et l'on s'est occupé du banquet qu'ils viennent d'offrir à l'héritier de la couronne britannique. Le côté saillant de ce banquet, c'est le langage du prince de Galles; il a parlé de la France avec beaucoup d'amour et d'effusion. Nous sommes assurément charmés et reconnaissants de la vive expression de ces « désirs pour la grandeur et la prospérité de la France, » mais ce langage nous toucherait plus encore s'il était désintéressé. Nous ne pouvons pas oublier comment notre allié de Crimée s'est comporté à notre égard il y a huit ans, et tout le monde sait l'effort du cabinet anglais à l'heure où nous sommes pour nous entraîner à sa suite dans une guerre contre la Russie. Le souvenir de 1870 et un peu plus de réflexion sur la situation présente devraient nous éclairer sur les avances qui nous sont faites. Le simple bon sens nous conseille de nous mettre en garde.

» La diplomatie républicaine ne doute de rien, mais les hommes sérieux ne trébuchent pas dans les illusions. Ceux qui en ce moment n'aperçoivent pas l'Allemagne derrière la Russie n'y voient pas clair, et ceux qui

Daniel ! Il se traîna jusqu'à la fenêtre, dans l'obscurité, et rassemblant ses deux poings, il tenta d'ébranler la barricade. Un carreau se brisa.

Pauvre François ! il se coupa les mains et les poignets et se heurta contre un obstacle insurmontable, les volets.

Cependant c'était toujours un peu d'air. Il le huma avec délices, avec caresse, comme quelqu'un qui en avait perdu l'habitude.

Il appela, il cria, c'était la nuit; M. Piémont n'était pas sur le balcon et personne ne l'entendit. Personne !

Cependant il tressaillit. N'était-ce pas un rêve, une hallucination de son intelligence à demi éteinte ? Il crut entendre du bruit du côté de la cheminée, il lui semblait qu'une voix disait :

— *Echpérez, c'est la commichion.*

Il se traîna à tâtons jusqu'à la cheminée. Un paquet ficelé avait roulé sur le parquet. Il l'ouvrit avec un dernier espoir. O bonheur ! c'était un énorme quartier de rosbif, une douzaine de bouteilles de vin protégées par de la flanelle, et du pain à discrétion.

Je vous laisse à penser si François fit bonne chère. Il ne se demanda pas d'où tombait ce message; il n'avait pas le temps. Nous qui l'avons, nous ne ferons pas comme lui.

(A suivre.)

GUSTAVE VAUTREY.

considèrent comme finie « l'alliance des trois empereurs » sont dans un erreur profonde. Les lenteurs calculées de Berlin et de Vienne n'ont rien changé au fond des choses. Notre République plaît à M. de Bismark, il nous a dit pourquoi; mais l'Autriche n'estime pas que notre régime soit un terrain d'alliance sur lequel elle puisse s'aventurer. Méconnaître ces vérités élémentaires serait un grand danger. Mettre au service des intérêts anglais nos forces renaissantes serait une faute qui nous exposerait à de nouveaux désastres. On ne pourrait pas dire que nous défendrions les intérêts européens, puisque nous aurions contre nous trois puissances européennes: Russie, Allemagne, Autriche.

» Il importe donc de discerner et de prévoir, de pénétrer dans les trames et de mesurer les conséquences. Le cœur du prince de Galles est avec nous; il nous l'assure et nous l'en croyons; mais les bons sentiments de l'héritier de la couronne d'Angleterre laissent les faits tels qu'ils sont. Il ne suffit pas de parler de paix chaque jour dans les journaux et dans les discours officiels; il faut vouloir la paix pour nous, la vouloir résolument, avec suite et tenacité, et s'enfermer dans une neutralité inébranlable. Toute autre politique est un grave péril.»

#### UNE PETITE ACTUALITÉ.

Un fonctionnaire public, que nous ne nommerons pas, ouvre dernièrement l'*Officiel*. Il aperçoit, à son grand étonnement, qu'il est envoyé dans un poste notoirement inférieur à celui qu'il occupe.

Il part pour Paris et se rend au ministère, où on refuse de le recevoir; il insiste, en déclarant formellement qu'il apporte sa démission, mais qu'il tient à connaître les motifs de sa disgrâce.

Le ministre le reçoit alors, avec cette courtoisie de sanglier si généralement connue.

— Je vous ai frappé, dit-il au fonctionnaire en question, parce que vous n'êtes pas républicain.

— Permettez, monsieur le ministre, répondit ce dernier, je suis républicain au même titre que vous; j'ai servi, comme vous, d'autres gouvernements, mais je sers aujourd'hui la République comme vous le faites vous-même.

Ici un moment de silence.

Puis, le ministre répond :

— Vous êtes très-mal avec M. X..., votre député, et c'est lui qui a demandé votre changement !

— C'est une erreur, monsieur le ministre, je suis en excellents termes avec mon député, répond aussitôt le fonctionnaire en sortant de sa poche une lettre dont il donne lecture.

Elle a été écrite par le député X..., à une date concordant avec un changement ministériel, et elle est à peu près ainsi conçue :

« Enfin, mon cher, nous sommes débarrassés de M... (le ministre actuel), je suis très-bien avec son successeur, et, si vous avez besoin de mon intervention auprès de lui, je suis à votre disposition. »

La physionomie du ministre change aussitôt :

— Ce X... (le député), s'écrie-t-il, est insupportable; de quoi se mêle-t-il ? Je regrette votre changement; mais votre successeur est nommé, et vous ne pouvez reprendre votre ancien poste. Où voulez-vous aller ?

Le fonctionnaire indique une ville.

Vérification faite, il n'y aura pas de changement dans le personnel avant trois mois.

Le garde des sceaux tranche alors la difficulté :

— Je vous donne d'office, dit-il au fonctionnaire, un congé de quinze jours, et d'ici là vous serez remplacé à votre satisfaction.

Il a tenu parole; et récemment le disgracié d'hier a reçu un très-bel avancement !

Moralité : certains députés devraient avoir plus de mémoire et ne pas souffler, à de courts intervalles, le froid et le chaud !

#### AFFAIRES D'ORIENT.

Nous n'avons encore aujourd'hui aucune nouvelle précise, soit des négociations engagées entre la Russie et l'Angleterre, soit des pourparlers du général Tottleben avec le Divan, pour la remise de Varna et de Schumla. Nous sommes réduits aux dépêches que nous avons publiées ces derniers jours, lesquelles, du reste, ne nous apprennent pas grand chose.

Le *Times* nous dit bien d'un ton sibyllin que « des questions de la plus haute importance vont être résolues dans le courant de

la semaine prochaine ». Mais depuis si longtemps on nous annonce une solution, que nous commençons à en désespérer. Nous ne pouvons juger que par les faits qui se passent sous nos yeux; or tous les faits tendent à démontrer que la guerre est plus probable que la paix.

Tous les regards en ce moment sont tournés vers l'Égypte et vers l'Allemagne.

C'est par l'Égypte que doivent arriver les contingents indiens de l'Angleterre. Un camp est formé à Suez pour les recevoir. Comme on prévoit que tout l'isthme sera occupé par ces troupes, on se demande si l'Angleterre n'a pas des projets secrets sur l'Égypte, si elle ne veut pas s'assurer d'un gage pour le cas où, ne pouvant empêcher le partage de l'Empire ottoman, elle voudrait se faire elle-même sa part ?

Quoi qu'il en soit, elle va provisoirement garder avec des forces considérables le canal de Suez qui a pour elle une importance majeure.

Quant à l'Allemagne, qui est maîtresse de déclencher une guerre européenne ou d'imposer la paix, comme nous l'avons toujours dit, ce n'est pas sans raison qu'on se préoccupe de son attitude. Le général Reutern vient d'arriver à Berlin porteur d'une lettre autographe du czar à l'empereur Guillaume. En même temps, le comte Schouvaloff, parti de Londres, va s'y arrêter.

De graves résolutions doivent sans doute y être prises avant peu.

Nul n'ignore l'influence qu'exerce le cabinet de Berlin sur celui de Saint-Petersbourg, influence qui peut être décisive à cette heure, car il est impossible au czar de résister à l'Angleterre et d'engager la lutte si l'Allemagne s'y oppose nettement. Il fera nécessairement ce que lui conseillera M. de Bismark.

C'est donc, en somme, l'Allemagne qui va trancher la question. Si la Russie continue à opposer à l'Angleterre les mêmes fins de non-recevoir, c'est qu'elle y sera poussée par l'Allemagne, c'est que l'Allemagne voudra une seconde guerre et de nouvelles complications.

Nous ne croirons à la paix que le jour où le grand chancelier l'imposera formellement à la Russie et lui conseillera de condescendre aux exigences de l'Europe.

Là est présentement toute la question.

Une dépêche adressée de Vienne au *Times* dit bien que le comte Schouvaloff ne fait ce voyage que pour expliquer au czar les vues du cabinet anglais. Mais, en somme, c'est toujours à Berlin que la question se tranchera, car c'est le cabinet de Berlin seul qui peut amener la chancellerie russe à céder sur les points en litige du traité de San Stefano.

Un télégramme de Londres nous informe que, quoi qu'en disent tous les journaux, le comte Schouvaloff n'a pas encore quitté Londres, que son voyage pour Saint-Petersbourg sera même ajourné, ce qui cause une grande émotion dans la Cité, vu qu'on avait fondé sur ce voyage de grandes espérances pacifiques.

De graves événements menacent d'éclater du côté de l'Albanie, où les Monténégrins tiennent vis-à-vis des Albanais une conduite analogue à celle des Bulgares envers les musulmans pomaks. Là aussi le pillage, le massacre et la dévastation sont mis à l'ordre du jour par les soldats du prince Nicolas, qui profanent des mosquées, coupent des nez et des oreilles pour le plus grand honneur de la civilisation dont ils se proclament également les apôtres dans la péninsule des Balkans.

De Madrid, on annonce que les ministres sont occupés à préparer un projet de loi accordant au cabinet, pendant la prorogation des Chambres, dans le cas où un conflit viendrait à éclater entre l'Angleterre et la Russie, tous les pouvoirs militaires et financiers nécessaires pour sauvegarder les intérêts et la dignité de la nation espagnole.

Lord Derby, écrit-on de Londres, est parti pour Paris, sa situation à Londres n'étant plus tenable, placé qu'il est entre les tories extrêmes qui le rejettent et les libéraux qui le compromettent. Sa mésaventure à Liverpool lui a été tellement pénible qu'il a résolu de passer quelques semaines sur le continent. On affirme cependant qu'à Paris il doit se rencontrer avec le comte Schou-

waloff, qui doit y arriver dans quarante heures au plus tard, en route pour Saint-Petersbourg.

Le manque d'argent se fait de plus en plus sentir en Russie.

Une dépêche adressée de San-Stefano au *Times* porte que depuis quelques jours le solde de l'armée russe n'est plus payé que moitié en papier, moitié en argent.

Des ordres ont même été donnés pour qu'à l'avenir, même en temps de paix, le solde soit payé les deux tiers en papier et le dernier tiers en numéraire.

N'est-ce pas là une preuve de plus de l'impuissance financière de la Russie, de son impossibilité d'entrer en lutte avec un rival aussi riche que l'Angleterre et une raison de plus pour croire que le czar finira, pour empêcher la ruine de la Russie, par céder devant les exigences du cabinet de Saint-James.

Les journaux russes interprètent dans un sens favorable à la paix le voyage du comte Schouvaloff.

Dans un article sur le dernier discours de M. Cross à Preston, le *Journal de Saint-Petersbourg* soutient cette thèse que le Congrès dont le journal souhaite la réunion durable, s'il veut faire œuvre durable, s'écarter de principes du traité de 1856. Ce traité violé par la Turquie ne peut plus lier personne, vouloir s'y rattacher serait faire du replatage.

#### Chronique militaire.

C'est dans la deuxième quinzaine de juin que sera passée la revue annuelle des armées de Paris et de Versailles.

Nous pouvons dire dès aujourd'hui que l'effectif des troupes qui seront présentes sous les armes sera d'environ soixante-cinq mille hommes.

Ces troupes se décomposent ainsi : 106 bataillons d'infanterie, 57 escadrons de cavalerie et 18 ou 20 batteries d'artillerie.

Les soldats étrangers présents à Paris assisteront au défilé.

Les territoriaux d'Aix ne sont pas contents.

Contrairement à une note émanant du ministère de la guerre et autorisant le port de la barbe dans l'armée territoriale, un ordre de la division vient de leur prescrire de se faire couper la barbe. Il a fallu obéir, sauf à réclamer après.

Maintenant que nos territoriaux se sont rendus à leurs corps avec un entrain du meilleur augure, donnons la distribution de leur journée :

De cinq à huit heures, exercices; les officiers territoriaux commandent chacun une heure. De huit à dix heures, théorie pour les officiers; onze heures, appel aux armes; midi un quart, théorie jusqu'à une heure et demie pour les officiers. De deux heures et demie à quatre heures et demie, les officiers commandent chacun quarante-cinq minutes. De cinq heures à six heures et demie, théorie pour les officiers. La soirée est consacrée à la besogne administrative.

Comme on le voit, nos territoriaux ne perdent pas leur temps.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Par une circulaire récente, le ministre de la guerre vient de prescrire la révision des états de recensement concernant le logement et le cantonnement des troupes.

L'opération a une grande importance pour les administrations municipales.

Elle sert, en effet, à déterminer, pendant une période de trois années, le chiffre maximum d'hommes et de chevaux que la commune pourrait être obligée de loger et de cantonner, en cas de mobilisation de l'armée.

Ce travail, entrepris avec l'aide des administrations locales, est long et pénible. Aussi le ministre de la guerre a-t-il décidé que la révision ne serait faite cette année que dans les communes situées sur les lignes d'étapes ou comprises dans le périmètre des grandes manœuvres d'automne.

Avant-hier, à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, a été célébré le



mariage de M. de Robineau de la Burelière avec M<sup>lle</sup> de Grimaudet de Rochebouët, fille de l'ex-ministre de la guerre.  
Les témoins étaient: M. le marquis de Montaignac, contre-amiral, M<sup>re</sup> le duc d'Aumale, le marquis de Saint-Aignan et le général Ducrot.  
M<sup>re</sup> la maréchale de Mac-Mahon, M<sup>re</sup> le duc de Nemours étaient aussi présents, et l'assistance était naturellement très-nombreuse et du monde le plus distingué.

Les billets de 400 francs, qui depuis quelque temps avaient presque disparu de la circulation, vont être de nouveau répandus en grande abondance dans le public. La chose a été stipulée expressément entre le ministre des finances et la Banque de France, comme condition du traité qui vient d'être passé avec cet établissement pour une avance de 80 millions à l'Etat.

#### LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

Le Conseil général d'Indre-et-Loire, comme celui de Maine-et-Loire, a repoussé la demande de souscription pour le centenaire de Voltaire.  
A ce sujet, voici ce que dit l'*Indépendant* de Tours:

« Le Conseil général a fort bien fait de ne pas s'associer à l'entreprise de MM. Menier, Wilson *in tutti quanti*. Le moment est en effet mal choisi pour ériger une statue à l'ami des Prussiens. Faire une souscription populaire en l'honneur de Voltaire qui disait « que le peuple n'était que de la canaille, un troupeau de bêtes qu'il fallait mener à coup de fouet et nourrir de foin », est certes l'idée la plus saugrenue qui ait pu germer dans des cerveaux avides de bruit et de tapageuse réclame.

« Nous avons, dans ces derniers temps, donné de nombreux passages de l'œuvre de Voltaire. On a pu se convaincre, de la manière la plus irréfutable, que l'homme qu'on veut honorer aujourd'hui tenait le peuple, la canaille, comme il disait, dans le plus profond mépris. Quant à ses sentiments envers la France, il suffit de rappeler que Voltaire disait que les Français étaient « un peuple de sottis aussi vaillants au pillage que LACHES DANS LES COMBATS » et qu'il les injurait en les appelant « les premiers singes de l'univers, les excréments du genre humain. »

« Oui, cent fois oui, le Conseil général a eu raison de repousser — sans phrase — l'impertinente demande qui lui était présentée. »

#### ANGERS.

Mercredi, à deux heures, un détachement du 4<sup>e</sup> cuirassiers revenait de la manœuvre sur la route d'Avrillé, lorsqu'en passant près de deux charrettes, un des chevaux de ce détachement fit un écart et se jeta sur un brancard qui lui traversa le flanc gauche. L'animal a été tué sur le coup.

Quant au cavalier, il n'a fort heureusement eu aucun mal. (Etoile.)

Chaudron. — Un bien triste accident est arrivé le 30 avril dernier dans la fabrique de carton située à Piteau, commune de Chaudron, arrondissement de Cholet, et appartenant à M. de Forville, consul d'Italie, demeurant à Nantes.

La jeune Marie Bouteiller, âgée de 44 ans, était occupée à passer du carton au cylindre, quand tout à coup elle perdit l'équilibre.

En tombant à terre, son pied gauche se prit dans un engrenage et fut complètement broyé.

L'amputation au-dessus de la cheville a été faite par M. Dulavouër, docteur-médecin à Montrevaux.

#### LE MANS.

Nous apprenons que le Maréchal-Président vient de signer un décret d'utilité publique pour la formation d'un champ de tir à longue portée dans le 4<sup>e</sup> corps d'armée.

Ce champ de tir, qui sera une des annexes importantes de l'École d'artillerie installée au Mans, aura une longueur de près de 7 kilomètres. Son établissement donnera lieu, au dehors des terrains domaniaux, à près de 4,600 hectares d'expropriation. Fort heureusement pour le Trésor, il s'agit de terres de mauvaise qualité et qui sont, pour la plupart, destinées à être converties en pépinières.

La création du champ de tir à longue portée va compléter l'ensemble des services administratifs et militaires du 4<sup>e</sup> corps, dont la construction a été poursuivie sans relâche depuis plusieurs années, tels que les docks du campement ou ceux du matériel placés à proximité du chemin de fer auquel ils sont reliés par une voie spéciale.

— Les courses du Mans auront lieu, cette année, les samedi 29 et dimanche 30 juin.

#### NANTES.

Le maire de Nantes, visant une délibération du conseil municipal et considérant « qu'il convient à la ville de Nantes de rendre un public hommage à M. Thiers, premier président de la République, en donnant à une rue importante de la cité ce nom illustre, et que tout patriote doit respecter, »

Arrête que la partie de la rue qui relie la place Saint-Pierre au quai Penthievre, comprise entre ce quai et la rue de Strasbourg, prendra le nom de « rue Thiers. »

— On annonce pour dimanche, à Nantes, un banquet de 300 couverts en l'honneur de MM. Laisant et Vietté, députés.

#### LA FLECHE.

On lit dans l'*Echo du Louv*:

« Il vient de mourir, à La Flèche, une pauvre vieille fille de 76 ans, qui avait accompli, à une époque de sa vie, un acte de dévouement fait pour honorer toute une existence.

« Rosalie B... était entrée en 1819 comme servante à l'*Etoile*, tenu alors par les demoiselles Mauboussin; et comme elle était fort avenante, les jeunes gens des environs qui descendaient dans cet hôtel, lorsqu'ils venaient en ville, avaient essayé plusieurs fois de lui conter fleurette.

« Mais étant une de ces natures faites pour le bien, et aussi accessible aux sentiments élevés et généreux qu'incapables de céder au mal, elle sut rester parfaitement honnête dans ce milieu périlleux.

« Cependant aux jours heureux, aux heures de prospérité succédèrent de tristes événements. Le malheur fondit sur les maîtresses de Rosalie, qui durent quitter leur établissement. L'une d'elle mourut; l'autre, la dame veuve Alexandre, resta seule et sans aucune ressource.

« Alors commença pour l'excellente créature une vie d'abnégation qui ne se démentit pas pendant de longues années. Elle n'eut plus qu'une préoccupation: adoucir la vie de la pauvre femme; et, pour cela, elle s'ingéniait afin de lui présenter sa situation sous un jour moins pénible qu'elle ne l'était en réalité. Ainsi, nous raconte une personne qui connut directement tous ces faits, elle parvint à cacher à sa malheureuse maîtresse les secours accordés par le bureau de bienfaisance, recourant à de pieux mensonges pour expliquer la provenance du bois, du pain et de la viande.

« Un homme excellent, qui a laissé les meilleurs souvenirs dans notre ville, M. C... était voisin de la pauvre demeure qui abritait à la fois tant de dévouement et tant de misère.

« Sur son initiative, Rosalie fut proposée pour le prix Montyon, et l'Académie lui accorda une médaille d'honneur et une somme de 500 fr.

« Jusqu'à la mort de sa maîtresse, Rosalie ne se départit pas de sa fidélité, et celle dont elle avait adouci la vie, grâce à elle, ne mourut point isolée. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 1878.

#### NAISSANCES.

Le 6. — Angèle-Berthe Thélis, rue Nationale.

Le 7. — Maurice-Charles-Joseph Jaubert de Becque, rue du Fort.

Le 10. — Gaston-Maurice Lorrain, rue du Portail-Louis. — Marcel Cotenceau, rue de la Croix-Verte.

Le 13. — Maurice Billy, à l'Hospice. — Maurice Vialat, rue Saint-Nicolas. — Madeleine-Marguerite-Estelle Roustaux, rue de Bordeaux.

Le 14. — Charlotte-Jeanne-Emilie Mallet, rue de Bordeaux.

Le 15. — Georges Labrunie, rue du Char-donnet. — Eugène Duballet, Porte-du-Bourg.

Le 17. — Georges-Henri-Paul-Marie de Saint-Mart, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 18. — Marcel Dron, rue Saint-Jean.

Le 21. — Marthe-Ernestine Sir, rue de la Cocasserie. — Alexandre Barousse, rue d'Orléans. — Victor Nalton, rue du Petit-Pré. — Louis-Marie Birot, rue de la Petite-Bilange.

Le 23. — Alexandre-Louis Rayen, rue de la Basse-Ile.

Le 24. — Ferdinand-Paul Duval, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 28. — Marguerite-Marie Garnier, route du Mans.

#### MARIAGES.

Le 4. — Théophile-Adrien-Auguste Girard, aubergiste (veuf), a épousé Louise Rayneau, aubergiste (veuve), tous deux de Saumur.

Le 20. — Doucelin-Laurent Martin, menuisier (veuf), a épousé Marie Breignol, sans profession (veuve), tous deux de Saumur. — Emile Dupuy, menuisier, a épousé Claire-Clotilde-Augustine Leroy, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 22. — Jules-Henri-Florentin-René Bichon, boursier, de Longué, a épousé Anne-Rachel Balothé, couturière, de Saumur. — Frédéric-Emile Héraud, cavalier de manège, a épousé Marguerite Meffray, domestique, tous deux de Saumur. — Adolphe Saulais, maréchal-ferrant, a épousé Henriette-Louise Hobbe, chapelière, tous deux de Saumur. — Jules-François Jarry, propriétaire, a épousé Hortense-Prudence-Elvire Cochin, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 23. — Jules Balothé, marchand tailleur, a épousé Marie-Louise Champeaux, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 27. — Léonard Girard, boulanger, a épousé Marie-Eugénie Poulard, lingère, tous deux de Saumur. — René Gobelet, employé, a épousé Anne-Marie Trotouin, couturière, tous deux de Saumur.

Le 29. — Paul-Henri Lesage, négociant, a épousé Marguerite-Augustine-Louise Belanger, sans profession, tous deux de Saumur. — Théophile Airault, journalier, de Saumur, a épousé Rosine Durkel, journalière (veuve), de Villebrier.

Le 30. — Edmond Comentry, employé de commerce, a épousé Marie-Virginie Breton, sans profession, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS.

Le 1<sup>er</sup>. — Charles Brière, principal clerc de notaire, 27 ans, rue Duncan. — Louis-Alfred Jamet, 2 mois, rue Dacier.

Le 3. — François Triolet, journalier, 78 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Marie-Louise Jamet, 2 ans 1/2, rue Dacier.

Le 10. — Jeanne Minier, journalière, 66 ans, veuve Pierre Deshaies, rue de la Croix-Verte. — Catherine Jousain, journalière, 75 ans, veuve René Batais, à l'Hospice.

Le 11. — Julie Bouvet, chapelière, 25 ans, épouse Edouard-Jules Prades, à l'Hospice.

Le 13. — Charles Allard, employé de chemin de fer, 52 ans, rue de l'Ancienne-Gare.

Le 16. — Louis-Séraphin Bouvier, secrétaire de la sous-préfecture de Baugé, 55 ans.

Le 17. — Louise Charbonneau, cuisinière, 62 ans, épouse Frédéric Couléard, à l'Hospice.

Le 18. — Joseph Hobbe, 6 ans, rue du Petit-Genève.

Le 21. — Jules-Baptiste Geindrey, 4 ans, au Petit-Puy.

Le 23. — Alexandre Vebret, 8 mois, rue de Fenet. — Marie-Madeleine-Delphine-Laure Javard, 4 ans, rue Saint-Jean. — Jean Chevet, jardinier, 49 ans, route de Varrains.

Le 25. — Renée Ragueneau, aubergiste, 84 ans, veuve André Ragueneau, rue d'Orléans. — Françoise Beaumard, journalière, 72 ans, veuve Pierre Courant, à l'Hospice.

Le 26. — Georges Raynaud, 4 mois, rue du Portail-Louis. — Marguerite-Henriette Saumur, 46 mois, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Le 27. — Charles-François Bacot, receveur particulier des finances, 55 ans, rue Bodin.

Le 28. — Sébastien-Tolozza Gimond, menuisier, 84 ans, à l'Hospice. — Marie-Marguerite Hapon, 3 ans 1/2, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Florentine Artif, journalière, 44 ans, épouse Jean Allain, rue de la Visitation.

Le 29. — Placide Balard, 2 ans, petite rue Saint-Nicolas. — Anne Pagès, couturière, 87 ans, veuve Mathurin Chevalier, à l'Hospice.

Le 30. — Antoine Auboyer, propriétaire, 69 ans, place de la Bilange. — Gabrielle Héléodie Marouillat, 6 mois, place Saint-Pierre.

#### REVUE LITTÉRAIRE

Supplément mensuel à l'*UNIVERS*.  
6 Francs par an.

La *Revue Littéraire* est servie gratuitement à tous les abonnés des deux éditions de l'*Univers*.

Bureaux: 10, Rue des Saints-Pères, Paris.

Le grand succès du Théâtre-Français, les *Fourchambault*, comédie en cinq actes, en prose, par M. Emile Augier, vient de paraître chez Calmann Lévy, rue Auber, 3, et à la librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 45 (un vol. in-8, cavalier). — Prix: 4 francs (franco).

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès.  
100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardes, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 56 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDARD; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve Chantrau, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M<sup>re</sup> BELLIERE, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAURETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épicières. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

P. GODET, propriétaire-gérant.



# A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE

26, rue d'Orléans, 26

PRIX FIXE

SAUMUR

## HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

GRANDE MISE EN VENTE POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1878

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de vêtements des plus nouveaux genres et d'une coupe des plus modernes.

Tous les articles étant faits exclusivement pour cette maison, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance, de la solidité et surtout du bon marché.

En prévision de la prochaine Exposition, le propriétaire de cet établissement a traité de très-forts achats, ce qui lui permettra de vendre à des prix sans précédent et dans d'aussi bonnes conditions que les premières maisons de Paris.

**CHOIX IMMENSE DE COSTUMES POUR JEUNES GENS ET ENFANTS**

Modèles les plus nouveaux et les plus variés, vendus à des prix qui défient toute concurrence.

HABILLEMENTS PREMIÈRES COMMUNIONS, DEPUIS 19 FR.

Il résulte : d'un acte sous-seing privé, en date du neuf mai mil huit cent soixante-dix-huit, que la société existant à Saumur, entre MM. Chevreau et Menier, par acte de M. Méhouas, notaire à Saumur, en date du vingt-un octobre mil huit cent soixante-seize, pour l'exploitation d'un crochet destiné aux couvertures en ardoises, pour lequel M. Chevreau a pris un brevet le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-seize, est dissoute, d'un commun accord, à partir du neuf mai mil huit cent soixante-dix-huit.

Toutes les formalités exigées par la loi ont été remplies.

M. Chevreau reste seul chargé de la fabrication et de l'exploitation dudit crochet. (242)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou en deux lots, DEUX MAISONS

Situées à Saumur, place de la Bilange, nos 1, 2, 3, 4.

Occupées par M. Gallé (café de la Bourse), M. Tabourdeau, M. Boyer (bureau à tabac), et M. Ciret.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser, pour traiter, à M. CLOUARD, notaire. (159)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par parties, PROPRIÉTÉ

A la Croix-Cassée, commune de Villeberrin.

Maison de maître et jardin; closerie et maison de fermier; le tout contenant 2 hectares 32 ares.

S'adresser à M. CLOUARD. (204)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, UNE JOLIE MAISON AVEC JARDIN

A Saumur, rue du Préche, n° 5, occupée par le capitaine Jourdeuil.

S'adresser à M. CHESNEAU, rue des Boires, ou à M. CLOUARD, notaire.

Etude de M. PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 19 mai 1878, à midi.

A Montsoreau, dans la maison Nau-Morice.

On vendra :

Lits complets et objets de literie, meubles de salle à manger et de chambres à coucher, mobilier et batterie de cuisine, vaisselle, pendules, tables, fauteuils, chaises, armoires, coffres, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 juin ou 29 septembre prochain,

LA MINOTERIE DE DESMOULINES

Située près Airvaux (Deux-Sèvres).

Ce moulin, monté à l'anglaise, a quatre paires de meules, avec une chute d'eau de quatre mètres soixante-dix centimètres, sur un cours ne manquant jamais, et possède de vastes magasins et servitudes.

S'adresser à M. FOUREAU, propriétaire à Airvaux.

A VENDRE

UN BATEAU DRAGUEUR

Pour sable et vases,

Muni d'une très-bonne machine à vapeur de la force de six chevaux et de tous ses accessoires, fonctionnant journellement.

On peut le visiter à la Motte Bourbon, en s'adressant à M. Mousson, garde du Canal, et, pour traiter, à M. FOUREAU, qui se trouvera le jour du marché à Saumur, hôtel de Londres. (108)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ET SECOND ÉTAGES

En totalité ou par parties,

Rue de Bordeaux, n° 32.

S'adresser à M. RUSSON, épicière, quai de Limoges, n° 38. (177)

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

MAISON GABORIT

6, rue Saint-Jean, SAUMUR

DRAPERIE, NOUVEAUTÉS TOILES

On demande un apprenti.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

(T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOUREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. Bon ordinaire de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances.

Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

M. ROCHARD

Chef de cuisine,

Se tient à la disposition des personnes qui voudraient le faire demander pour préparer à domicile : dîners de noces, fêtes etc.

Ne fournit aucun matériel. S'adresser rue de la Maréchalerie, n° 7, à Saumur. (179)

FONDERIE IMPORTANTE (Province)

demande associé avec 100.000 fr. pour remplacer associé retiré. Affaire de premier ordre. — Beaux bénéfices justifiés. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris. (240)

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN A LA FRANCE FINANCIÈRE

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (241)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES

Le VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.

Le véritable vésicatoire d'Albepespyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.

Le PAPIER D'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.

Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commençant par ces mots : PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

ANTI-ASTHMATIQUES

De B<sup>n</sup> BARRAL

Le Papier et les Cigarettes Anti-Asthmatiques de B<sup>n</sup> BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

LES CAPSULES DE RAQUIN

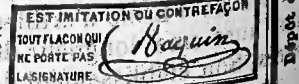
Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris. GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC

Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.

Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.

Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites et les laryngites chroniques; même dans la Phthisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.

EST Imitation ou Contrefaçon? Les véritables Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre :



Pharmacie d'Albepespyres. Dépôt à Paris : 80, Faubourg Saint-Denis.